



# GRAINVILLE

## Infos

Tel : 02.31.80.99.90

Mail : [mairie.grainville@wanadoo.fr](mailto:mairie.grainville@wanadoo.fr)

Site : [www.grainville-odon.fr](http://www.grainville-odon.fr)

INFORMATION COMMUNALE octobre 2021 n°160

### TRAVAUX

#### ● La phase une des travaux est désormais lancée

Comme prévu, la première phase des travaux d'aménagement du cœur de bourg et de la traversée de la commune a débuté le 20 septembre dernier avec, en préalable, l'abattage des tilleuls le long de la rue de la Libération. S'il n'est jamais plaisant de supprimer des arbres, cette opération était une condition indispensable aux aménagements à venir, les racines horizontales des tilleuls ayant largement déformé le petit trottoir, le rendant par endroits très dangereux, sans parler de l'obstruction à l'éclairage public. Il va de soi que cet abattage sera plus que compensé par les nouvelles plantations programmées sur les trois phases auxquelles s'ajouteront les noues végétalisées qui offriront une richesse et une variété d'essences précieuses en terme de biodiversité (et de pollinisation donc).

#### ● Un emprunt sur 25 ans

Afin de financer la partie non subventionnée des travaux et restant à charge de la commune, (environ 25 % du montant total), la municipalité a contracté un emprunt de 600 000 euros sur 25 ans auprès de la Caisse d'épargne au taux fixe de 0,91 %.

#### ● La voie douce entre Grainville et Mondrainville se dessine

Ardemment défendu par la municipalité en fin de mandat précédent, le projet de voie mixte, piétonne et cyclable, reliant Grainville et Mondrainville (et au-delà Tourville-sur-Odon) a franchi une avancée considérable ces dernières semaines. Désormais porté par la communauté de communes des vallées de l'Orne et de l'Odon, un avant-projet a ainsi été validé jeudi 23 en conseil communautaire. Si tout se passait bien, les travaux pourraient débuter courant 2022.

### VIE MUNICIPALE

#### ● Un arrêté pour limiter les voitures ventouses

Vous l'avez tous constaté, une C3 rouge est stationnée à la sortie de l'autoroute depuis plusieurs semaines. La municipalité a bien entendu effectué les démarches pour connaître le propriétaire mais il s'avère que l'endroit concerné relève de la compétence de la Dirno. D'une façon plus générale, il faut savoir que dans le cas d'un enlèvement d'un véhicule demandé par la commune, c'est ensuite à celle-ci de régler les frais de « garde » quotidiens en fourrière, qui peuvent vite grimper si aucun propriétaire ne se manifeste. Afin d'éviter un tel cas de figure mais aussi de laisser des véhicules être dégradés, la municipalité a pris un arrêté consistant à déclarer (par un expert) à l'état d'épave tout véhicule restant immobilisé

sur l'espace public. L'enlèvement est alors gratuit puisque la fourrière se rembourse sur la vente des matériaux (de l'acier notamment), seule l'expertise (30 à 40 €) étant aux frais de la commune.

- **L'apéro-concert a réuni près de 200 personnes**

Bénéficiant d'une météo favorable, l'apéro-concert organisé vendredi 17 septembre a rassemblé près de 200 Grainvillais visiblement heureux de pouvoir se retrouver pour une fête très simple et conviviale après ces longs mois de vie sociale réduite. Encore un grand merci à vous et à toutes celles et ceux qui ont œuvré à la réussite de cette manifestation, nos amis du groupe « Les z'Amuzikos » en tête, membres des associations, élus et Micha de *Nomade Burger*.



*Les z'Amuzikos étaient en grande forme en ce vendredi soir. Encore un grand merci à eux.*

- **Le repas des aînés n'aura pas lieu en novembre**

Réunie courant septembre, la commission sociale a proposé de ne pas organiser le repas des aînés à l'automne prochain. Deux raisons essentielles à cela : 1) la situation sanitaire encore floue, en particulier l'obligation vaccinale d'une troisième injection pour les plus de 65 ans (*voir par ailleurs*) ; 2) les travaux du cœur de bourg qui, en novembre, compliqueront l'accessibilité de la salle polyvalente.

- **Covid-19 : l'injection d'une 3<sup>e</sup> dose à Grainville ?**

C'est en tous les cas le souhait de la municipalité afin de permettre aux personnes de plus de 65 ans ayant reçu leurs deux premières doses dans la salle polyvalente ou à la mairie de poursuivre leur schéma vaccinal sans avoir à se déplacer. Une demande officielle a été délivrée en ce sens auprès de la préfecture afin de solliciter la venue d'une équipe mobile qui, si elle est effective, ne surviendra pas avant novembre. Nous vous tiendrons bien entendu au courant.

## **ASSOCIATIONS**

- **Une belle réussite pour le séjour en Irlande des Loisirs grainvillais**

Les participants au voyage organisé en Irlande par l'association des Loisirs grainvillais sont tous revenus ravis de ce séjour où, cerise sur le gâteau, le beau temps fut très souvent de la partie.

- **Conseil citoyen des jeunes : n'hésitez pas à venir le découvrir**

Le conseil citoyen des jeunes (CCJ) propose à tous les jeunes Grainvillais âgés de 9 à 18 ans souhaitant s'impliquer dans la vie de la commune (et au-delà, de faire connaissance) de se retrouver lors d'un atelier de création et d'information le samedi 9 octobre à 14h ou/et le mercredi 13 octobre à 18h. Rendez-vous salle de la XV<sup>e</sup>.

Par ailleurs, la *clean walk* proposée par le CCJ le 18 septembre dernier n'a drainé qu'une faible participation. Elle a toutefois permis de contribuer à l'entretien des voies et autres chemins publics, les jeunes participants étant notamment interpellés par le nombre de mégots jetés au sol.

## **EN BREF**

- **L'antenne-relais située sur le château d'eau déplacée**

Afin d'assurer une continuité de service satisfaisante, l'antenne-relais de Bouygues Telecom actuellement fixée sur le château d'eau au 22 rue de Fribourg va être déplacée à partir du 11 octobre 2021 sur la parcelle communale située à côté.

- **Incivilités : rappels multiples**

**Déjections canines.** Certains propriétaires de chiens peu scrupuleux ont la fâcheuse tendance d'aller faire faire les besoins de leur chien sur les pelouses au pied des logements Parthelios dans le lotissement des Grandes Terres 1. Ces pratiques totalement irrespectueuses doivent cesser. Nous vous rappelons que dans l'intérêt de tous, les déjections canines de vos chiens sont à ramasser dans des sacs plastiques. Merci.

**Taille des haies.** La taille de ses haies est une obligation légale. Il en va des haies mitoyennes comme de celles donnant sur la voirie publique. Au sujet de ces dernières, les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à deux mètres, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable. La réglementation est claire : en bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou au locataire) qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa clôture sur la rue. La municipalité a déjà adressé quelques courriers. « En cas de mise en demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant automatiquement à la charge des résidents négligents ».

- **Adhésion au dispositif de la « Vigilance citoyenne »**

Sans exagérer le climat d'insécurité, il n'en reste pas moins que des vols ont été constatés dans notre secteur géographique ces dernières semaines ainsi qu'une intrusion dans une propriété en se faisant passer pour des employés communaux à Grainville même. La vigilance collective et mutualisée pouvant s'avérer une arme efficace pour signaler tout méfait ou suspect, la municipalité a décidé d'adhérer au dispositif « Vigilance citoyenne ». Il s'agit, dans le cadre d'une convention « état-gendarmerie-commune » d'une forme de réseau interactif et solidaire auquel chacun est libre d'adhérer. Une réunion d'information publique sera organisée prochainement à cet effet.

## AGENDA

**Vendredi à partir de 16h00** : Le petit marché ; Nomad burger

**Samedi soir** : Lady pizza

**11 octobre** : Séance du Conseil municipal



Poulets blancs et fermiers labellisés, pommes de terre fraîches en sauce et boissons non alcoolisées

**07.67.70.59.03**

poulet.gourmand14@gmail.com

FACEBOOK @pouletgourmand14

RCS 852536432

**PHARMACIE MARAIS**

- Matériel médical
- Orthopédie
- Homéopathie
- Bébés
- Phytothérapie
- Cosmétique
- Aromathérapie
- Vétérinaire

[www.pharmacie-tourvillesurodon.pharminfo.fr](http://www.pharmacie-tourvillesurodon.pharminfo.fr)

40, route de Bretagne - 14210 TOURVILLE-SUR-ODON  
02 31 80 97 81

**KORIAN**

Bienvenue dans nos Maisons de retraite médicalisées du **Pôle Caennais**

**Korian Reine Mathilde**

4 rue des Hauts Vents • 14210 Grainville-sur-Odon  
T 02 31 80 33 13 • F 02 31 80 33 19 • M 07 63 17 11 09  
[www.korian.fr](http://www.korian.fr)

**Maison PLESSIS-LEMERRE**  
Services funéraires depuis 1948

VILLERS-BOCAGE 5, rue Richard Lenoir  
02 31 77 01 16

CAEN 109, rue Saint-Jean  
02 31 15 00 06

[www.maisonplessislemerre.fr](http://www.maisonplessislemerre.fr)

**ECOLE DE CONDUITE DESFEUX**

**Sébastien DESFEUX**  
02 31 36 11 30  
[ec.desfeux@gmail.com](mailto:ec.desfeux@gmail.com)

7, rue Thiers 14240 CAUMONT-S/AURE  
31, rte de Bretagne 14210 TOURVILLE-S/ODON  
41, rue Pasteur 14310 VILLERS-BOCAGE

N°Agrément : E 17 014 0014 0

*Si vous souhaitez vous faire connaître des Grainvillais et apparaître sur cette page, n'hésitez pas à contacter la mairie*